

SEPTEMBRE/OCTOBRE 2024 N°41

29, avenue d'Aquitaine - Tél. : 05 45 60 33 19
mairie@montmoreau.fr — www.montmoreau.fr

En raison des délais de distribution, *Montmoreau infos* est mis en page 4 semaines avant sa distribution. Mais le site *montmoreau.fr*, le panneau numérique, Panneau Pocket et le site Facebook sont actualisés en temps réel.

Conseil municipal

Les procès-verbaux des conseils sont affichés sur le site de la commune : montmoreau.fr

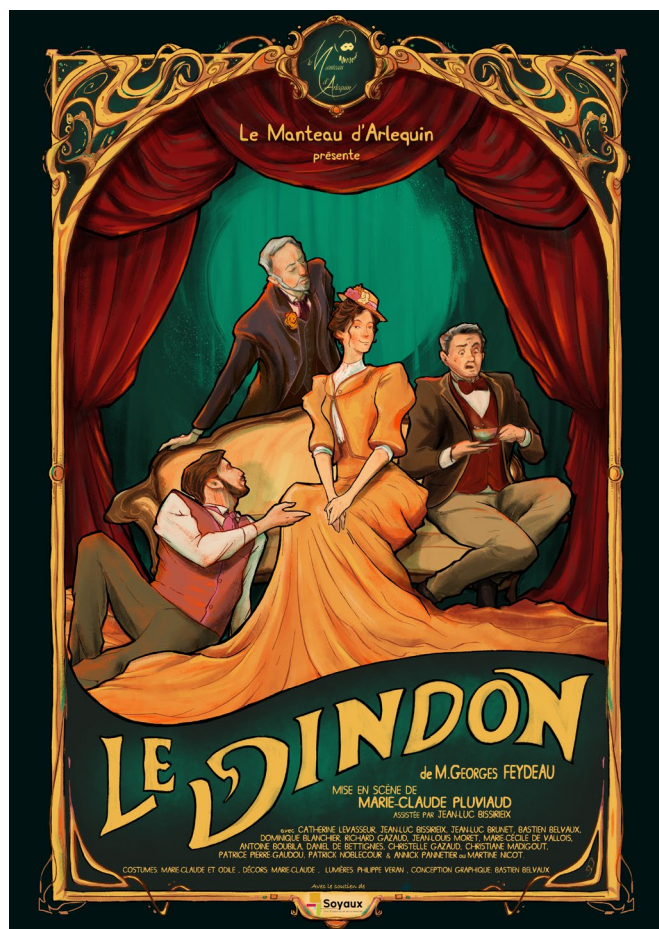
Carte d'identité - Passeport
PRISE DE RENDEZ-VOUS EN
LIGNE SUR LE SITE DE LA
COMMUNE : montmoreau.fr

Urbanisme - Voirie
SUR RENDEZ-VOUS :
06 75 56 30 01
urbanisme@montmoreau.fr

Fourniture d'eau
S'adresser à la SAUR : 05 87 23 10
10 ou à AGUR pour Saint-Amant :
09 69 39 40 00.
Service dépannage :
0 800 744 754 ou 05 87 23 10 08.

samedi 28 septembre | 20h30

Cinéma de Montmoreau



On n'en finit jamais de rire avec Feydeau : ses quiproquos vertigineux, ses calembours, son rythme infernal, cette machine à rire peut contenter tous les publics !

Femmes et hommes se montrent d'une égale roublardise, d'une égale mauvaise foi. Pris dans des situations inextricables, ils tentent de s'en sortir. Tous les moyens sont bons mais la machine s'emballa, tout explose et le spectateur est entraîné dans un tourbillon de bonheur théâtral.

Prenez date...

● **Dimanche 1^{er} septembre**
Salle des fêtes de Montmoreau,
14 h 30 à 19 h 30

THÉ DANSANT

Orchestre Cédric BERGOUNIOUX
Les Bouchons du Bonheur

● **Samedi 7 septembre**
Halle de la Tude, 9 h - 14 h

MARCHÉ DÉJEUNATOIRE

● **Samedi 7 septembre**
Complexe sportif, 9 h à 12 h
FORUM DES ASSOCIATIONS
CDC et Municipalité

● **Samedi 14 septembre**
Salle des fêtes Saint-Eutrope, 9 h
JOURNÉE BOULES
Comité d'animations de Saint-Eutrope

● **Vendredi 20 septembre**
Salle des fêtes de Montmoreau, 20 h 30
LOTO
AJM FOOT

● **Dimanche 22 septembre**
Parc des Mirandes, 17 h
JOURNÉES EUROPÉENNES DU
PATRIMOINE
Comité des fêtes

● **Dimanche 22 septembre**
Salle des fêtes de Montmoreau, 14 h 30
à 19 h 30
THÉ DANSANT
Orchestre Pierre-François DUQUEROY
Les Bouchons du Bonheur

● **Samedi 28 septembre**
Complexe sportif, à partir de 10 h
100 ANS DE L'APEC
Organisé par l'APEC

● **Samedi 28 septembre, 20h30**
Salle cinéma Le Montmorélien
La compagnie Le Manteau d'Arlequin
joue **LE DINDON**
COMÉDIE DE GEORGES FEYDEAU
Entrée : 10 € Gratuit - de 14 ans.
Comité des fêtes

● **Samedi 5 octobre**
Halle de la Tude, 9 h - 14 h
MARCHÉ DÉJEUNATOIRE

jaune

Samedi 5, dimanche 6 octobre
Salle des fêtes de Montmoreau
EXPO PHOTO CONCOURS
« LA VIE EN ROSE »
CONCOURS HAÏKU
AJM Photo. L'attrape-lecteurs du
Montmorélien.



● **Samedi 12 octobre**
Salle des fêtes de Montmoreau
BAL COUNTRY OCTOBRE ROSE
12 heures de danse en ligne
14 h bal - 18 h 30 apéro pique-nique -
20 h 30 bal
Animé par Bernadette et Valérie
Organisé par Sun Dance

● **Samedi 12 octobre**
Salle Roger Bagouet, 10h 30
JOURNÉE DE LA SAINT-LUC
Organisée par l'AJM Anciens

● **Lundi 14 octobre**
Salle des fêtes de Montmoreau,
16 h 30 à 19 h 30
DON DU SANG
Collation offerte aux donateurs
par l'Amicale des donateurs de
sang volontaires et bénévoles du
Montmorélien.

● **Mercredi 16 octobre**
Salles des fêtes de Montmoreau, 14 h
CONCOURS DE BELOTE
Organisé par le Club du 3^e âge

● **Samedi 19, dimanche 20 octobre**
Place de la Tude
COLLECTE DE PAPIERS
Association des parents d'élèves du
Montmorélien

● **Samedi 19 octobre**
Salle des fêtes de Montmoreau, 20 h 30
CABARET
Organisé par la Société de chasse de
Courgeac

● **Dimanche 27 octobre**
Salle des fêtes de Montmoreau,
14 h 30 à 19 h 30
THÉ DANSANT
Orchestre Sylvie NAUGE
Les Bouchons du Bonheur

● **Jeu**di 31 octobre
Salle des fêtes d'Aignes
SOIRÉE HALLOWEEN
Organisée par le LADAP

➔ **HORAIRES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Les lampadaires de la commune sont éteints de 22 h à 6 h toutes les nuits, le week-end compris. La sortie du cinéma est assurée par un éclairage particulier. Piétons, cyclistes..., soyez plus visibles !

➔ **SI UN LAMPADAIRE NE FONCTIONNE PAS**

Sur chaque lampadaire de la commune, il y a une petite plaque avec un numéro. Si un lampadaire fonctionne mal ou s'il ne s'allume pas : 1° relever le numéro de la plaque et 2° téléphoner à la mairie. L'intervention sera plus rapide.

➔ **RÈGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL**

Rappel (art. 73 à 85) : les poubelles ou sacs plastiques doivent être déposés sur le trottoir à partir de 20 h, la VEILLE du jour de la collecte. Il est interdit de laisser des sacs ou des poubelles dans la rue les autres jours. Les personnes qui doivent s'absenter peuvent déposer leurs sacs dans les containers des ateliers municipaux

➔ **AIDE À LA RÉNOVATION DES FAÇADES**

Peuvent bénéficier de l'aide financière municipale les propriétaires de maisons individuelles, appartements, immeubles ou commerces. Le bâtiment doit être construit depuis plus de 70 ans et se trouver dans un rayon de 200 m autour de l'église de Montmoreau ou de l'église de Saint-Cybard. L'aide porte sur la façade donnant sur la rue. Elle concerne les travaux suivants : ravalement, sablage, gommage, entourage en pierre. Les travaux doivent être réalisés par un artisan ou un professionnel. Ne sont pas pris en compte les menuiseries, les peintures, les toitures. Ces travaux doivent avoir fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme. L'aide est de 30 % de la facture acquittée, plafonnée à 1 500 euros. Elle est accordée dans la limite du crédit annuel ouvert au budget de la commune. Tous renseignements complémentaires à la mairie.

LA PLANÈTE, L'AFFAIRE DE TOUS



INTERDICTION DES FEUX DE PLEIN AIR

Extraits des directives préfectorales (arrêté du 1^{er} avril 2022)

- **Aucun feu n'est autorisé du 15 juin au 30 septembre.**
- **Il est interdit de fumer dans les massifs forestiers.**
- **Sont strictement interdits toute l'année :** brûlage des déchets verts ménagers – brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes, etc.) – lâcher de lanternes célestes – brûlage des pailles soumise à la PAC.
- **Sont autorisés sous conditions :** brûlage des résidus agricoles – gestion forestière – écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC – brûlage des déchets verts parasités ou malades – feux d'artifices.
- **Conditions requises :** déclaration et autorisation préalable du maire, respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...)
- **Avant tout allumage de feu, consultez le niveau de risque sur le serveur vocal : 05 45 97 61 40.**

FIN DE LA RÉHABILITATION DE L'EHPAD LES ORCHIDÉES

Au bout de quatre ans de travaux, l'EHPAD Les Orchidées vient de finir sa réhabilitation. Ces travaux ont porté sur un embellissement de façade, une mise aux normes sécurité incendie et électrique, une clarification des divers circuits obligatoires dans un EHPAD (linge, soins...), une isolation thermique et la création du pôle administratif.

Ce projet a été pensé afin de mieux répondre aux besoins actuels des résidents qui arrivent en EHPAD de plus en plus dépendants, avec la préoccupation essentielle de faire de cet établissement un lieu de vie avant tout, autour d'une place du village agrémentée d'un restaurant, d'une salle d'animation, d'un salon de coiffure, d'une épicerie et d'un petit salon.

Pour tout renseignement, l'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. Je reste à votre disposition si besoin.

Ludovic Olives, directeur - EHPAD Les Orchidées - 05.45.60.35.39



PISTE N°15: NOTRE PATRIMOINE NATUREL, NOS PRATIQUES



Le week-end du 21 septembre est celui des Journées européennes du patrimoine. Cette année, le comité des fêtes a choisi de mettre en lumière notre patrimoine naturel au parc des Mirandes et sa mise en valeur en particulier par la création d'un verger. Cette rubrique peut rejoindre le choix fait en prenant comme thème : améliorer nos pratiques.

Face au changement climatique une prise de conscience sur la gestion de l'eau et de la biodiversité est née. L'aménagement de l'espace public est l'occasion de repenser tout ça : le bord de Tude, la valorisation de sa zone humide, le parc des Mirandes dans lequel un verger vient d'être planté. Ces milieux différents, accueillent chacun une faune et une flore bien particulière, favorisant le retour de la pollinisation, améliorant la température du climat ou la qualité de l'air qui sont nécessaires à notre bien-être. Notre territoire, touché par le remembrement et certaines pratiques agricoles, a vu peu à peu la biodiversité s'effondrer avec moins d'abeilles et d'oiseaux. La première action pour y remédier a été de modifier nos pratiques d'entretien pour passer d'une gestion intensive et systématique avec utilisation de pesticides, à une gestion écologique et différenciée, plus respectueuse des cycles de la nature.

C'est pour cela que vous verrez des zones non fauchées dans le parc et au bord des routes. Dans quelques années vous pourrez cueillir les fruits du verger des Mirandes en admirant la vue sur le château et parcourir les rues d'un bourg revalorisé et végétalisé.



Nous sommes ravis de vous annoncer que l'Association Agir pour la Protection, l'Éducation et la Citoyenneté (APEC) célèbre cette année son centième anniversaire. À cette occasion exceptionnelle, nous vous invitons à rejoindre les festivités qui se tiendront le **samedi 28 septembre 2024 au complexe sportif de Montmoreau**.



La création d'un réseau national de « Patronages » par **Henri ROLLET**, magistrat parisien, a la volonté d'éviter l'incarcération de jeunes primo délinquants en les plaçant chez des employeurs accueillants. Transformé en groupe agricole familial sous la responsabilité de **Monsieur BOUTIN**, ce réseau a permis le placement de jeunes dans les fermes et chez les artisans du territoire du Sud Charente.

C'est en 1924, par arrêté préfectoral, qu'est créée l'Association Patronage des Enfants en Charente située au MAS à SAINT AMANT DE MONTMOREAU, sous la présidence de **Monsieur Thomas RENE**, ingénieur des arts et manufactures.



Programme de la journée :

Dès **11h00**, les portes du stade s'ouvriront pour accueillir l'ensemble des personnes voulant partager avec nous ce moment convivial. La journée démarrera par un défilé de vieilles voitures. **Un vin d'honneur** aura lieu à **12h30** afin de lancer cet événement avec diverses attractions et animations proposées, tout au long de la journée, pour divertir petits et grands. Voici un aperçu des activités prévues :

- **Animations musicales :** Des artistes et des groupes de musique animeront la journée ;
- **Jeux et ateliers :** Des activités ludiques seront organisées pour le plus grand plaisir des enfants ;
- **Expositions et stands informatifs :** Découvrez l'histoire de l'APEC, ses établissements à travers des expositions interactives et des stands tenus par nos équipes ;
- **Restauration sur place :** La buvette et différents food-trucks seront à votre disposition tout au long de la journée.

Engagement communautaire :

Cette célébration sera également l'occasion de renforcer les liens communautaires et de remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de l'APEC au fil des ans. Nous invitons toutes les bonnes volontés à se joindre à nous comme bénévoles pour aider à l'organisation de cet événement marquant. Que vous soyez ancien salarié ou salarié de l'APEC, famille, élu, partenaire ou simplement un habitant désireux de participer, votre aide sera la bienvenue.



Invitation Ouverte à Tous :

Cet événement est ouvert à tous. Venez nombreux partager cette journée de fête et de solidarité. Ensemble, célébrons un siècle de protection, d'accompagnement et de soutien aux personnes vulnérables. Dès ces débuts, notre association est impliquée dans la vie du territoire et œuvre avec les acteurs locaux (association, élus, citoyens, écoles, financeurs) pour des projets innovants et fédérateurs.



Nous comptons sur votre présence pour faire de cette journée un moment inoubliable. Rejoignez-nous le 28 septembre au stade de Montmoreau et participons ensemble à la réussite de cet événement historique.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter **Mme GRONDIN** par mail : 100ans@apeccharente.asso.fr ou par téléphone : **05 45 60 20 64**. Nous vous attendons avec impatience pour célébrer ce centenaire exceptionnel.

Remerciement

La disparition de Maxime, un jeune garçon de 8 ans de l'IME Maison Forestière Martine DESBROSSE le 3 juillet dernier, a suscité une grande inquiétude parmi nous tous. Grâce à l'alerte rapide et une mobilisation exceptionnelle, nous avons pu retrouver Maxime sain et sauf en fin de journée.

Nous tenons à vous exprimer, au nom de l'Association APEC et de l'ensemble de notre équipe, nos plus sincères remerciements pour votre soutien précieux et l'action remarquable menée par les habitants de la commune de Montmoreau, de Claix et des environs lors des recherches pour retrouver Maxime.

Votre engagement a été déterminant. La solidarité et la réactivité de la communauté ont permis de mettre en place une recherche efficace et de retrouver Maxime pour le plus grand soulagement de sa famille.

Nous souhaitons remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé aux recherches et qui ont montré une solidarité exemplaire. Leur contribution a été inestimable, et nous sommes profondément reconnaissants de l'élan de soutien qui s'est manifesté.

Avec toute notre gratitude,

Hervé DENONELLE, Directeur général